

# Hibou des marais

*Asio flammeus*



Groupe d'Etudes  
Ornithologiques  
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce polytypique, le Hibou des marais se reproduit dans une grande partie de l'Hémisphère Nord, en Europe, Asie et Amérique du Nord (D). Il occupe surtout les zones nordiques et arctiques, préférant les milieux ouverts où il chasse régulièrement en pleine journée. En France, il s'agit d'un nicheur très rare (moins de 100 couples) et d'un migrateur et hivernant peu commun (D). En hiver, les oiseaux originaires du nord de l'Europe fréquentent surtout les régions littorales du nord-ouest du pays (D). Tout comme certains passereaux nordiques, le Hibou des marais connaît des apparitions irrégulières comme durant l'hiver 2002-2003 et les hivernages connaissent d'importantes fluctuations annuelles (D). En Bretagne, l'espèce atteint sa limite méridionale de reproduction et son statut de nicheur irrégulier et localisé suit donc probablement les cycles d'abondance des populations de campagnols dont il se nourrit. Sa distribution a toutefois décliné au cours des dernières décennies puisque certaines îles et marais auparavant occupés ne le sont plus et que les seuls indices probants proviennent du secteur historique des monts d'Arrée mais aussi de la baie du Mont-Saint-Michel (C). En migration, le Hibou des marais peut être observé un peu partout sur le littoral mais

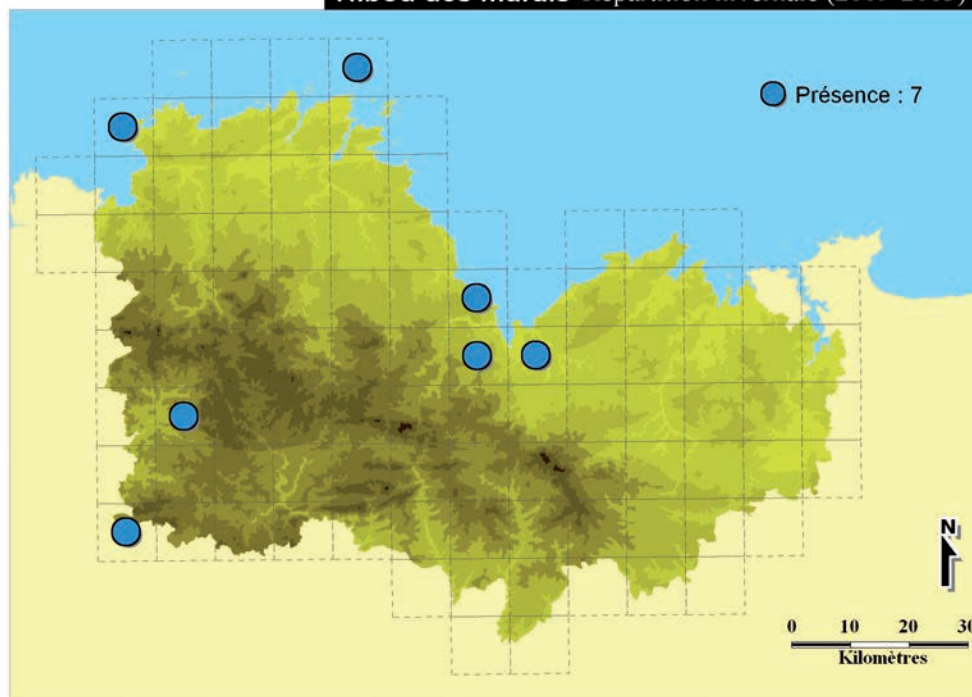
aussi dans l'intérieur, sur des zones ouvertes (marais, landes, coupes forestières...). L'hivernage est plus irrégulier en revanche qu'en Loire-Atlantique ou en Vendée et concerne moins d'oiseaux. La baie du Mont-Saint-Michel est probablement le site accueillant le plus d'oiseaux avec jusqu'à plusieurs dizaines d'individus présents durant l'hiver 2002-2003.

## Statut en Côtes-d'Armor

Le Hibou des marais n'a, semble-t-il, jamais niché en Côtes-d'Armor dans une période récente. En revanche, il s'agit d'un migrateur et hivernant régulier mais peu commun qui fréquente essentiellement le littoral (îles, grèves, marais littoraux, estuaires) et les principales landes ouvertes du département (Locarn, Minez Cliguéric (Plévin), Saint-Nicodème, Plouguenast, Lohuec). Il a également été observé sur quelques zones humides intérieures (étang de Gourveaux à Saint-Gilles-Vieux-Marché) et dans plusieurs massifs forestiers (Beffou, Coëtquen).

En Côtes-d'Armor, des observations ont eu lieu chaque mois de l'année mais les données se concentrent surtout entre octobre et mars. Les effectifs sont généralement réduits puisque plus de 90 %

Hibou des marais Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor  
le Département



# Hibou des marais

*Asio flammeus*



Groupe d'Etudes  
Ornithologiques  
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

des données se rapportent à des oiseaux isolés. Le maximum observé est de 5 individus le 8 janvier 2010 à Locarn. Les cas d'hivernage sont peu documentés car très peu suivis. En baie de Saint-Brieuc, 3 individus ont hiverné dans les herbus de l'anse d'Yffiniac entre octobre 2011 et mars 2012, ce qui doit être assez régulier au vu de l'affinité de l'espèce pour ce type de milieu. En 2008, un cas d'hivernage discret est rapporté en pleine forêt domaniale de Coëtquen près de Dinan, confortant l'idée que des hivernages ponctuels et localisés doivent avoir lieu dans le département (**Février, 2010**). A cette occasion, les pelotes de réjection prélevées avaient révélé la consommation de 5 Campagnols agrestes et 1 Musaraigne musette sur les 6 proies identifiées (**Février, 2010**). A noter également le stationnement prolongé d'un individu sur l'île de Bréhat du 21 septembre au 15 novembre 1987.

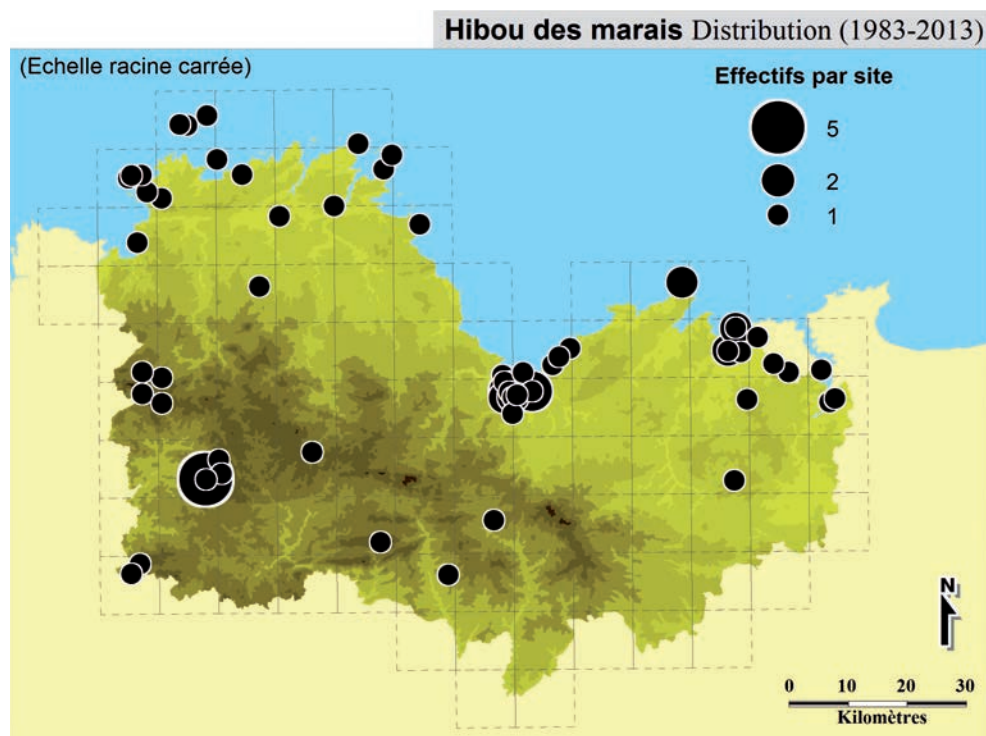
zone de stationnement majeure pour l'espèce qui est surtout observée à l'unité en passage migratoire et hiverne vraisemblablement en petit nombre dans le département (herbus de la baie de Saint-Brieuc, estuaire de la Rance, landes intérieures, coupes forestières). Toutefois, des recherches ciblées sur des sites intérieurs favorables en hiver pourraient permettre d'augmenter les contacts et de justifier, une fois de plus, l'intérêt de conserver ces vastes zones ouvertes de landes et de boisements clairs qui restent souvent menacées par des projets d'aménagement.

## Bibliographie

**Février Y. (2010).** Hivernage du Hibou des marais *Asio flammeus* en forêt de Coëtquen en 2008. *Le Fou*, 81 : 23-25.

## Tendances et perspectives

Le Hibou des marais est en déclin à l'échelon européen et inscrit *Vulnérable* sur la Liste Rouge nationale des nicheurs (**B ; U**). Toutefois, le département des Côtes-d'Armor n'a semble-t-il jamais été une



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor  
le Département

